



Voltaire L'envoîr

GRATUIT



automne 2012

Comme le temps passe ...

N'est-ce pas rigolo
De rencontrer « Belet*»
Au passage Beslay
De puiser des extraits
Pour faire l'édito !

Hier, je rêvais.
J'étais mal dans ma peau !
Hier, il pleuvait,
Aujourd'hui, il fait beau !
C'est le temps qui fuit,
C'est le temps qui passe...
C'est le temps qui suit
Celui qui trépassé...
C'est le temps qui rit,
C'est le temps qui pleur'...
C'est le temps qui vit,
C'est le temps qui meurt !

Hier, sans toit,
J'avais soif, j'avais faim !
Hier j'avais froid,
Aujourd'hui, j'ai du pain !
C'est le temps qui fuit,
C'est le temps...etc

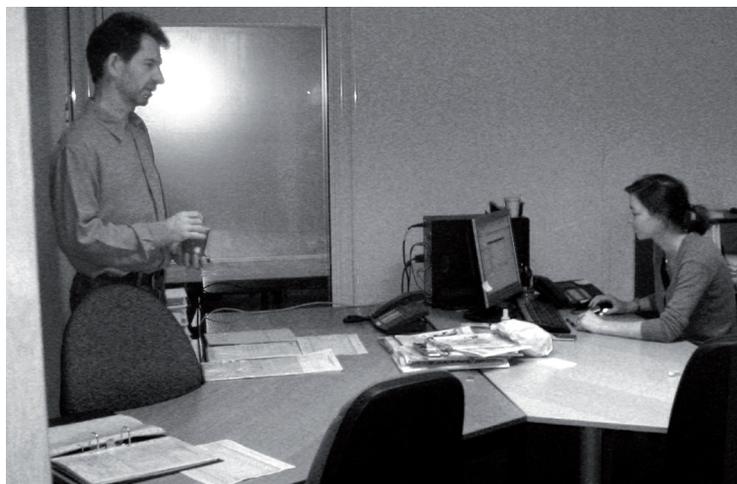
Hier, je tendais
La main pour recevoir...
Hier, j'attendais,
Aujourd'hui, tu peux voir
Comme le temps fuit,
Comme le temps passe...
Comme le temps suit
Celui qui trépassé...
Comme le temps rit,
Comme le temps pleur'...
Comme le temps vit,
Comme le temps meurt ! **

Pour les femmes hébergées
de la rue Servan, ces
quelques lignes devraient
leur parler

Louis Aumont

*Belet de nom DELLOY Claude,
poète et écrivain du Quartier
(cf. portrait p. 3)

** extraits de son poème
"Hier, aujourd'hui"
in "A l'école de la vie",
Editions La Bruyère



**ASTROLABE
CONSEIL**
Couvreur du
Grand Paris
Richard BARRÉ
gérant

M. Richard Barré, gérant, présente ici la société
coopérative, créée en 2005 et employant 5 personnes.

Voltaire-Lenoir :
Couvreur, quel joli
nom...

R. Barré : Joli mais
sérieux. Nous
accompagnons pendant
1 an, parfois plus, des
personnes généralement
en chômage, qui sont
porteurs de projets afin
de créer leur propre
entreprise.
Ceci est tout à fait
innovant, car le futur
entrepreneur peut tester
et développer son projet
afin de créer en toute
sécurité son entreprise
quand il pense que cela
lui est possible.

**V-L : Comment est monté
le financement ?**

R. Barré : Les couvresseuses
sont financées par
le Conseil Régional
et le Conseil de Paris
notamment.
Il y a 5 couvresseuses en
Ile-de-France avec 25
antennes.

**V-L : Quel est le profil
type d'une personne
venant vous voir ?**

R. Barré : La personne a
environ 45/50 ans. Elle

veut monter une structure
plutôt vers les Services,
donc le Tertiaire, ou
l'Artisanat. Il y a environ
60 % de femmes. En
chômage depuis 1 an ou
2. Elle a un projet pour
elle-même et non pour la
Collectivité. Notre suivi
dure habituellement 1 an
mais parfois un peu plus.
Actuellement Astrolabe
Conseil suit 80 projets.
Un exemple à vous
présenter : une jeune
femme vient de quitter
son emploi. Elle désire
monter une petite
entreprise pour éditer et
créer des objets design.
Nous l'aidons à trouver
des créateurs, des
designers, des artisans et
des financements.
Par la suite, en cas de
réussite, ce qui est
vrai à 80 %, elle aidera
Astrolabe Conseil par
une contribution à notre
fonctionnement pris sur
un pourcentage appliqué à
son chiffre d'affaires.

**V-L : Quelle est
l'originalité d'Astrolabe
Conseil ?**

R. Barré : Nous proposons
à chaque porteur de
projet un cadre juridique

et un accompagnement
personnalisé dans le
contexte d'un Contrat
d'Appui au Projet
d'Entreprise (CAPE). Ceci
veut dire, que, pour
nos couvresseuses, il y a un
maintien de leurs droits
et revenus sociaux avec
un accompagnement
long et personnalisé.

**V-L : Quel est le but de
vos entretiens ?**

R. Barré : Le but premier
est que les porteurs
de projets, se sachant
soutenus, puissent se
lancer sans crainte

V-L : Un dernier mot ...

R. Barré : En 6 ans,
nous avons reçu 1 700
personnes, donné vie à
175 créations et permis
122 retours à l'emploi.

*Propos recueillis par
Michel Roure*

Astrolabe Conseil
17, rue Pasteur
Paris XI^{ème}

Tél. : 01 55 28 86 70
[http://
www.astrolabe-conseil.fr](http://www.astrolabe-conseil.fr)

Un lieu de mémoire

Hommage au Comité Amelot 1940-1945

En France, pendant la Seconde guerre mondiale, des personnes et des organisations, juives ou non juives, portèrent secours aux Juifs persécutés par la double politique antisémite, celle du gouvernement de Vichy et celle des nazis. Certaines, comme l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), les Eclaireurs Israélites de France ou encore le Comité de la rue Amelot, structures juives d'assistance légales, se transformèrent en réseau de résistance et organisèrent le sauvetage des enfants.

Le Comité de la Rue Amelot, créé en juin 1940, nommé ainsi parce qu'installé dans le local de la Colonie Scolaire au 36 rue Amelot, représente les Juifs étrangers issus de la gauche non communiste. On y trouvait la Fédération des sociétés juives de France, La Colonie scolaire,

l'OSE, le Bund socialiste, les sionistes de gauche (Poale Tzion) et le Yiddish Vinkl, le foyer culturel juif.

Il apporta tout d'abord son soutien aux 4.000 hommes internés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et à leurs familles. Les cantines du Bund et de la Colonie scolaire, véritables îlots de la culture yiddish, avec leurs écoles complémentaires furent des lieux de sociabilité essentiels pour survivre.

Celle de la rue Vieille du Temple, dirigée par Mme Ika, assurait dès 1940, 3.800 repas quotidiens dont 1.430 gratuits. Elle cacha également les 5.000 livres de la bibliothèque Medem (principale bibliothèque yiddish d'Europe créée en 1929).

Bravant les perquisitions et les arrestations (celles de

David Rapoport, assassiné à Auschwitz et celle de Mme Ika, morte au Fort de Romainville, entre autres), le Comité Amelot continua ses activités. Son circuit clandestin de sauvetage réussit à mettre à l'abri plusieurs milliers d'enfants, avec l'aide de convoyeuses juives et non juives. Beaucoup furent cachés dans le centre de la France, en particulier dans la Nièvre.

Le sauvetage se prolongea après la guerre avec la prise en charge de milliers d'orphelins dans des maisons d'enfants ouvertes à leur intention.

Katy Hazan,
historienne

Voir «*Les Orphelins de la Shoah, les maisons de l'espoir*»,
Ed. Les Belles Lettres, Paris, 2003

Le 15 février 2012, sous un soleil radieux, une plaque en mémoire du Comité du 36 rue Amelot fut dévoilée, en présence de nombreuses personnalités dont
Patrick Bloche, député-maire du XI^{ème},
Danièle Hoffman-Rispal, députée
et Roger Fichtenberg, président du Conseil des anciens de Paris.
En fin de discours, le Chant des partisans fut entonné.

De juin 1940 à la Libération de Paris cet immeuble a abrité une organisation clandestine juive le Comité Amelot. Sous couvert du dispensaire "La mère et l'enfant" un mouvement de résistance œuvrait. Face aux persécutions le Comité Amelot a apporté une assistance morale et matérielle à la population juive et organisé des réseaux de sauvetage d'adultes et d'enfants. À la mémoire de son œuvre, de ses participants et de ses disparus

DR

Portrait

Claude DELLOY et la valeur des mots



pratiquait la chanson pamphlétaire et en écrivait lui-même les paroles. Sa première rencontre fut René Dorin qui lui conseilla, après l'avoir entendu «blaguer» de se présenter au Caveau de la République pour passer une «audition». C'est comme Chansonnier qu'il commença à se produire et se forma à Montmartre où il devait faire une actualité chantée toutes les semaines.

Intéressant personnage rencontré au passage Bellay par Louis Aumont qui arrosait les jardinières achetées par le CQRSA. Passage BESLAY, quelle coïncidence puisque le surnom de Claude Delloy est «BELET».

D'origine Suisse, où il se rend régulièrement, il est arrivé à Paris en 1955. A l'époque, Claude DELLOY

Il pratiquait ce que l'on appelait la «chanson à tiroirs» des personnalités politiques. Cette période lui a permis de côtoyer et de connaître chansonniers ou chanteurs tels Pierre Perret ou le regretté Jean Amadou. Puis il enchaîna des tournées en assurant lui-même la régie.

C'est un personnage à multi facettes. Très tôt le matin, il pratique la course à pied pour se tenir en forme, continue de pratiquer accessoirement la psychologie et l'homéopathie. En 1980, il réalisa ce qu'il a toujours souhaité : écrire des poèmes, poèmes qu'il publie*. A la fin de l'année sortira sa biographie intitulée : «*Sur les sentiers de mon ignorance*».

Personnalité attachante, il est un véritable livre ouvert et nous nous taisons sur son âge pour ne pas faire de jaloux.

Louis Aumont
Thérèse Tranchessec
Charvin

*

«*Quand passent les nuages*»,
«*Les Vignes du cœur*»,
«*Patchwork de l'intolérable*»,
«*A l'école de la Vie*»,
«*Eclats de Vers*»

TU VOIS !

Lorsque j'étais petit,
On m'avait dit :
Tu vois,
Tout c'que tu n'comprends pas
Maint'nant, tu l'comprendras
Plus tard. Quand tu s'ras grand !
Plus grand !...

Lorsque j'étais petit,
On m'avait dit :
Tu vois,
Tout's ces bomb's qui éclatent !
Tous ces gens qui se battent...
Pour que tu devienn's grand !
Plus grand !...

Aujourd'hui, j'ai grandi...
Et je me dis :
Tu vois,
Tu n'comprends toujours pas !
Tu n'comprends pas pourquoi
Avec des homm's si grands,
Si grands !...

Le monde est si petit !
Tell'ment petit !...

ECLATS DE VERS poèmes
Les éditions La Bruyère

Un lieu de mémoire

Hommage au Comité Amelot 1940-1945

En France, pendant la Seconde guerre mondiale, des personnes et des organisations, juives ou non juives, portèrent secours aux Juifs persécutés par la double politique antisémite, celle du gouvernement de Vichy et celle des nazis. Certaines, comme l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), les Eclaireurs Israélites de France ou encore le Comité de la rue Amelot, structures juives d'assistance légales, se transformèrent en réseau de résistance et organisèrent le sauvetage des enfants.

Le Comité de la Rue Amelot, créé en juin 1940, nommé ainsi parce qu'installé dans le local de la Colonie Scolaire au 36 rue Amelot, représente les Juifs étrangers issus de la gauche non communiste. On y trouvait la Fédération des sociétés juives de France, La Colonie scolaire,

l'OSE, le Bund socialiste, les sionistes de gauche (Poale Tzion) et le Yiddish Vinkl, le foyer culturel juif.

Il apporta tout d'abord son soutien aux 4.000 hommes internés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et à leurs familles. Les cantines du Bund et de la Colonie scolaire, véritables îlots de la culture yiddish, avec leurs écoles complémentaires furent des lieux de sociabilité essentiels pour survivre.

Celle de la rue Vieille du Temple, dirigée par Mme Ika, assurait dès 1940, 3.800 repas quotidiens dont 1.430 gratuits. Elle cacha également les 5.000 livres de la bibliothèque Medem (principale bibliothèque yiddish d'Europe créée en 1929).

Bravant les perquisitions et les arrestations (celles de

David Rapoport, assassiné à Auschwitz et celle de Mme Ika, morte au Fort de Romainville, entre autres), le Comité Amelot continua ses activités. Son circuit clandestin de sauvetage réussit à mettre à l'abri plusieurs milliers d'enfants, avec l'aide de convoyeuses juives et non juives. Beaucoup furent cachés dans le centre de la France, en particulier dans la Nièvre.

Le sauvetage se prolongea après la guerre avec la prise en charge de milliers d'orphelins dans des maisons d'enfants ouvertes à leur intention.

Katy Hazan,
historienne

Voir «*Les Orphelins de la Shoah, les maisons de l'espoir*»,
Ed. Les Belles Lettres, Paris, 2003

Le 15 février 2012, sous un soleil radieux, une plaque en mémoire du Comité du 36 rue Amelot fut dévoilée, en présence de nombreuses personnalités dont
Patrick Bloche, député-maire du XI^{ème},
Danièle Hoffman-Rispal, députée
et Roger Fichtenberg, président du Conseil des anciens de Paris.
En fin de discours, le Chant des partisans fut entonné.

De juin 1940 à la Libération de Paris cet immeuble a abrité une organisation clandestine juive le Comité Amelot. Sous couvert du dispensaire "La mère et l'enfant" un mouvement de résistance œuvrait. Face aux persécutions le Comité Amelot a apporté une assistance morale et matérielle à la population juive et organisé des réseaux de sauvetage d'adultes et d'enfants. À la mémoire de son œuvre, de ses participants et de ses disparus

DR

Portrait

Claude DELLOY et la valeur des mots



pratiquait la chanson pamphlétaire et en écrivait lui-même les paroles. Sa première rencontre fut René Dorin qui lui conseilla, après l'avoir entendu «blaguer» de se présenter au Caveau de la République pour passer une «audition». C'est comme Chansonnier qu'il commença à se produire et se forma à Montmartre où il devait faire une actualité chantée toutes les semaines.

Intéressant personnage rencontré au passage Bellay par Louis Aumont qui arrosait les jardinières achetées par le CQRSA. Passage BESLAY, quelle coïncidence puisque le surnom de Claude Delloy est «BELET».

D'origine Suisse, où il se rend régulièrement, il est arrivé à Paris en 1955. A l'époque, Claude DELLOY

Il pratiquait ce que l'on appelait la «chanson à tiroirs» des personnalités politiques. Cette période lui a permis de côtoyer et de connaître chansonniers ou chanteurs tels Pierre Perret ou le regretté Jean Amadou. Puis il enchaîna des tournées en assurant lui-même la régie.

C'est un personnage à multi facettes. Très tôt le matin, il pratique la course à pied pour se tenir en forme, continue de pratiquer accessoirement la psychologie et l'homéopathie. En 1980, il réalisa ce qu'il a toujours souhaité : écrire des poèmes, poèmes qu'il publie*. A la fin de l'année sortira sa biographie intitulée : «*Sur les sentiers de mon ignorance*».

Personnalité attachante, il est un véritable livre ouvert et nous nous taisons sur son âge pour ne pas faire de jaloux.

Louis Aumont
Thérèse Tranchessec
Charvin

*
«Quand passent les nuages»,
«Les Vignes du cœur»,
«Patchwork de l'intolérable»,
«A l'école de la Vie»,
«Eclats de Vers»

TU VOIS !

Lorsque j'étais petit,
On m'avait dit :
Tu vois,
Tout c'que tu n'comprends pas
Maint'nant, tu l'comprendras
Plus tard. Quand tu s'ras grand !
Plus grand !...

Lorsque j'étais petit,
On m'avait dit :
Tu vois,
Tout's ces bomb's qui éclatent !
Tous ces gens qui se battent...
Pour que tu devienn's grand !
Plus grand !...

Aujourd'hui, j'ai grandi...
Et je me dis :
Tu vois,
Tu n'comprends toujours pas !
Tu n'comprends pas pourquoi
Avec des homm's si grands,
Si grands !...

Le monde est si petit !
Tell'ment petit !...

ECLATS DE VERS poèmes
Les éditions La Bruyère



Voltaire L'envoî

GRATUIT



automne 2012

Comme le temps passe ...

N'est-ce pas rigolo
De rencontrer « Belet*»
Au passage Beslay
De puiser des extraits
Pour faire l'édito !

Hier, je rêvais.
J'étais mal dans ma peau !
Hier, il pleuvait,
Aujourd'hui, il fait beau !
C'est le temps qui fuit,
C'est le temps qui passe...
C'est le temps qui suit
Celui qui trépassé...
C'est le temps qui rit,
C'est le temps qui pleur'...
C'est le temps qui vit,
C'est le temps qui meurt !

Hier, sans toit,
J'avais soif, j'avais faim !
Hier j'avais froid,
Aujourd'hui, j'ai du pain !
C'est le temps qui fuit,
C'est le temps...etc

Hier, je tendais
La main pour recevoir...
Hier, j'attendais,
Aujourd'hui, tu peux voir
Comme le temps fuit,
Comme le temps passe...
Comme le temps suit
Celui qui trépassé...
Comme le temps rit,
Comme le temps pleur'...
Comme le temps vit,
Comme le temps meurt ! **

Pour les femmes hébergées
de la rue Servan, ces
quelques lignes devraient
leur parler

Louis Aumont

*Belet de nom DELLOY Claude,
poète et écrivain du Quartier
(cf. portrait p. 3)

** extraits de son poème
"Hier, aujourd'hui"
in "A l'école de la vie",
Editions La Bruyère



M. Richard Barré, gérant, présente ici la société
coopérative, créée en 2005 et employant 5 personnes.

Voltaire-Lenoir :
Couveuse, quel joli
nom...

R. Barré : Joli mais
sérieux. Nous
accompagnons pendant
1 an, parfois plus, des
personnes généralement
en chômage, qui sont
porteurs de projets afin
de créer leur propre
entreprise.
Ceci est tout à fait
innovant, car le futur
entrepreneur peut tester
et développer son projet
afin de créer en toute
sécurité son entreprise
quand il pense que cela
lui est possible.

**V-L : Comment est monté
le financement ?**

R. Barré : Les couveuses
sont financées par
le Conseil Régional
et le Conseil de Paris
notamment.
Il y a 5 couveuses en
Ile-de-France avec 25
antennes.

**V-L : Quel est le profil
type d'une personne
venant vous voir ?**

R. Barré : La personne a
environ 45/50 ans. Elle

veut monter une structure
plutôt vers les Services,
donc le Tertiaire, ou
l'Artisanat. Il y a environ
60 % de femmes. En
chômage depuis 1 an ou
2. Elle a un projet pour
elle-même et non pour la
Collectivité. Notre suivi
dure habituellement 1 an
mais parfois un peu plus.
Actuellement Astrolabe
Conseil suit 80 projets.
Un exemple à vous
présenter : une jeune
femme vient de quitter
son emploi. Elle désire
monter une petite
entreprise pour éditer et
créer des objets design.
Nous l'aidons à trouver
des créateurs, des
designers, des artisans et
des financements.
Par la suite, en cas de
réussite, ce qui est
vrai à 80 %, elle aidera
Astrolabe Conseil par
une contribution à notre
fonctionnement pris sur
un pourcentage appliqué à
son chiffre d'affaires.

**V-L : Quelle est
l'originalité d'Astrolabe
Conseil ?**

R. Barré : Nous proposons
à chaque porteur de
projet un cadre juridique

et un accompagnement
personnalisé dans le
contexte d'un Contrat
d'Appui au Projet
d'Entreprise (CAPE). Ceci
veut dire, que, pour
nos couvés, il y a un
maintien de leurs droits
et revenus sociaux avec
un accompagnement
long et personnalisé.

**V-L : Quel est le but de
vos entretiens ?**

R. Barré : Le but premier
est que les porteurs
de projets, se sachant
soutenus, puissent se
lancer sans crainte

V-L : Un dernier mot ...

R. Barré : En 6 ans,
nous avons reçu 1 700
personnes, donné vie à
175 créations et permis
122 retours à l'emploi.

*Propos recueillis par
Michel Roure*

Astrolabe Conseil
17, rue Pasteur
Paris XI^{ème}

Tél. : 01 55 28 86 70
[http://
www.astrolabe-conseil.fr](http://www.astrolabe-conseil.fr)

DR

Compte rendu de la réunion plénière du CQRSA (Conseil de Quartier République Saint -Ambroise) samedi 23 juin 2012

VOTE DES VŒUX ET DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Trois vœux ont été adoptés :

1. Remettre en état de fonctionnement les horloges de l'église Saint Ambroise
2. Donner le nom d'Alfred Sisley, peintre impressionniste (1839-1899) à l'intersection de la rue des Trois Bornes et de la

rue Jean-Pierre Timbaud (place actuellement sans nom). Alfred Sisley étant né au 19 de la rue des Trois Bornes..., ceci explique cela.

3. Peindre les potelets de notre quartier de différentes couleurs après concertation avec les habitants.

Un budget d'investissement de 7.000 € a été adopté pour :

- ◊ Aménager une rampe dans le square St Ambroise afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (5.000 €)
- ◊ Participer à l'aménagement d'un espace Laverie à la Bagagerie, rue Oberkampf (2.000 €)

RESTITUTION DE LA TABLE RONDE N°1 Le projet du futur Jardin Truillot

Rapporteur :
Daniel Chichereau

La discussion s'est appuyée sur le document de synthèse qui recueille les avis des habitants exprimés lors des réunions organisées par le CQRSA. La table ronde a été l'occasion pour les participants de discuter et poser des questions. Plusieurs points ont été réaffirmés.

Ainsi, les aspects suivants ont été abordés, le futur jardin Truillot doit permettre de :

◊ Satisfaire plusieurs publics : jeunes, scolaires, seniors, familles, groupes, handicapés, résidents, passants... en proposant des activités diversifiées.

◊ Favoriser les liens sociaux.

◊ Respecter les impératifs de sécurité, d'hygiène et de tranquillité pour les usagers et les riverains, quelle que soit la formule du jardin (ouvert ou fermé), notamment à cause de la proximité des boulevards et des manifestations qui s'y déroulent.

◊ Insérer le jardin dans le quartier (trame verte de circulation piétonne, coordination des activités de Truillot avec les autres jardins de l'arrondissement : Gardette, Richard-Lenoir, futur Bréguet-Marcès et aménagements des accès)

◊ Aménager un véritable jardin, pour rompre l'aspect minéral, facilitant la circulation piétonne, poussettes et fauteuils roulants compris, à l'exclusion des deux-roues.



Le départ du garage Mercedes est prévu pour 2013, les travaux du jardin ne sont pas envisagés avant 2014/2015.

Il convient aussi de régler le départ des deux commerces de textile de part et d'autre du garage, d'envisager l'expropriation de l'hôtel meublé et du café «La Bouteille» pour donner sa pleine dimension au jardin.

L'élaboration du Cahier des charges du jardin (ensemble des attentes et besoins) est prévue à l'automne. Ce travail associera les élus, le CQRSA (les habitants), les associations (ASQP, Carré Truillot), les services techniques (Urbanisme, Voirie, Espaces Verts ...) et définira le type de jardin à créer.

La décision relève du Conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris. Les services techniques seront chargés de préparer les propositions concrètes à retenir

conformément au Cahier des charges et de la réalisation.

Il serait souhaitable que d'autres associations rejoignent cette démarche. Les établissements scolaires, les parents d'élèves, les habitants intéressés peuvent s'y joindre. Il faut prévoir des associations pour le futur, chargées du jardin partagé et aussi anticiper des activités pédagogiques ou autres qui pourraient s'y dérouler.

Un vœu sera soumis à la prochaine assemblée plénière du CQRSA pour résumer les attentes des habitants à faire figurer dans le Cahier des charges.

Pour obtenir la synthèse des réunions d'habitants, s'adresser à la cellule des Conseils de quartier :
gisele.brisson@paris.fr
tél : 01 53 27 12 80.

RESTITUTION DE LA TABLE RONDE N°2
Projets d'aménagement
des espaces publics

Réalisations prévues en 2013

- ◇ Réalisation d'un «plateau piétonnier» devant le Cirque d'Hiver.
- ◇ Rénovation du square Padeloup (côté Oberkampf) : grilles et remplacement des jeux pour enfants.
- ◇ Aménagement d'une piste cyclable rue Amelot. Une consultation des utilisateurs et voisins devrait être menée par la municipalité pour ces aménagements.
- ◇ Création d'un îlot de sécurité face au 109 de l'av. Parmentier pour sécuriser la traversée de l'avenue

Propositions pour 2014

- ◇ Aménager le bd Voltaire : entretien des arbres, pistes cyclables, fleurissement...
- ◇ Aménager les arrêts de Bus de la ligne 56 : réaliser des «oreilles» permettant une

montée ou une descente plus aisée et plus sécurisée des passagers du bus.

- ◇ Réfléchir à l'opportunité de maintenir une traversée en 2 temps du bd Voltaire en face du Bataclan.
- ◇ Aménager la partie de la rue Oberkampf (entre le bd Richard-Lenoir et l'av. Parmentier) qui, du fait de la circulation, ne rend pas agréable la fréquentation des commerces. Pour cela : mieux matérialiser la voie de bus 96, inverser le sens de circulation de la rue Neuve Popincourt pour offrir une sortie supplémentaire de cette rue, plutôt qu'une entrée, et passer cette voie en zone 30 (cela ne réduirait pas, en pratique, la vitesse du bus «Mobilien» 96).
- ◇ Modifier «les pieds des arbres» du bd Richard-Lenoir, sur l'espace où se tient le marché Oberkampf (source d'accidents).

Rapporteur :
Pierre Labarbe

- ◇ Limiter la circulation dans la rue Baudin où se trouvent écoles, gymnases, etc.
- ◇ Aménager l'espace devant le collège Beaumarchais et changer la porte d'entrée qui fait trop «porte de prison» (124 rue Amelot).
- ◇ Dégager le côté gauche de tous les passages piétons pour rendre la circulation plus visible (par exemple, créer des stationnements pour deux-roues ou des «oreilles»)
- ◇ Améliorer l'écoulement de l'eau au niveau des passages piétons, pour qu'ils ne deviennent pas des «piscines»
- ◇ Signaler les plans inclinés présents sur certains trottoirs par un marquage au sol ou par un revêtement particulier.
- ◇ Supprimer une fois par mois le stationnement pour permettre un nettoyage complet des rues.

RESTITUTION DE LA TABLE RONDE N°3
Sécurité et bien-être
sur notre quartier

Les principaux points évoqués sont la saleté de certains secteurs de l'arrondissement particulièrement aux abords des bars et débits de boissons, les difficultés à joindre le Commissariat la nuit, un fort sentiment de dégradation du cadre de vie, l'insécurité, la présence de personnes sans abri et de populations étrangères à proximité du bd Richard-Lenoir, la dégradation de voitures, le stationnement et la circulation des deux-roues sur le terre-plein central et les trottoirs. Les problèmes évoqués soulèvent la question du partage des compétences dans la gestion de l'espace public.

Mme Nawel OUMER, adjointe au Maire du XI^{ème} en charge de la prévention, de la sécurité et de la politique de la Ville, au regard de la diversité des questions, décide que des rendez-vous entre le CQRSA et

elle auront lieu régulièrement avec un ordre du jour précis. Le thème retenu pour la première rencontre de travail qui aura lieu à la rentrée 2012, sera «*les nuisances sonores*». En effet, les activités des cafés, restaurants (volume sonore de la musique ou conversations des clients) font l'objet d'une expérimentation (dont la nature et la forme seront communiquées au CQRSA) pour tenter de les réguler.

Un membre du groupe d'animation a proposé de mettre en place auprès du Conseil de Quartier un référent qui travaillerait en étroite collaboration avec le Commissariat, au sein duquel existe une mission «*prévention & communication*». Cette proposition est adoptée, sur le principe, par l'assemblée plénière et par le Maire du XI^{ème}.

Un rendez-vous entre des membres du groupe d'animation et M. WIERZBA, Commissaire du

XI^{ème}, a permis de répondre à certaines questions. Les forces de Police sont conscientes du problème du regroupement des jeunes pour boire, se droguer et se livrer à des trafics divers. Il est anormal qu'un groupe s'approprie un secteur et, de fait, perturbe et nuise par ses comportements et incivismes au bien-être et à la tranquillité des habitants. La Police prend les mesures adéquates dès qu'elle en est saisie par les riverains.

- ◇ concernant les difficultés à joindre le Commissariat, il s'agit d'un problème technique.
- ◇ une opération de verbalisation sera menée pour sensibiliser les conducteurs des deux-roues à se conformer à la réglementation
- ◇ le Commissariat du XI^{ème} a recensé en une seule année 13.000 faits en tout genre (vols, agressions, ...) et plus de 50 policiers blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Rapporteurs :
Fabrice Hatchi et
Daniel Mercier

Prochaine réunion plénière du CQRSA
Lundi 19 novembre à 19h
Ecole primaire 1, rue Pihet PARIS XI^{ème}